## Table des matières

Sommaire	5
Préface	7
Marcel FONTAINE	
Les traits saillants de l'assurance incendie Jérôme DANDOY	11
Introduction	11
Section 1. L'assurance incendie en Belgique	12
Sous-section 1. Rapide rappel historique	12
Sous-section 2. Une assurance facultative, presque obligatoire	13
Section 2. Le cadre juridique	14
Sous-section 1. La distinction fondamentale	14
Sous-section 2. La réglementation applicable	15
§ 1. La loi du 25 juin 1992	15
§ 2. L'arrêté royal d'exécution du 24 décembre 1992 portant exécution de la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre	16
§ 3. L'arrêté royal du 24 décembre 1992 réglementant l'assurance contre l'incendie et d'autres périls, en ce qui concerne les risques simples	16
Section 3. La couverture	17
Sous-section 1. L'appréciation du risque	17
§ 1. Les principes	17
§ 2. Les «systèmes» d'évaluation	18
Sous-section 2. Les types de contrats	19

ANTHEMIS

195

Sous-section 3.	Les périls couverts	20
§ 1. Contrats	d'assurance risques simples	21
§ 2. Contrats	d'assurance risques spéciaux	24
Sous-section 4.	Les montants assurés	25
Section 4. L'inder	nnisation	26
Sous-section 1.	Valeur à neuf	27
Sous-section 2.	Valeur réelle	27
Sous-section 3.	Valeur agréée ou conventionnelle	27
Sous-section 4.	Autres valeurs	28
<b>L'assurance incendie</b> Frédéric DE DECKER et		29
Introduction	. Bisimwa v OGLE1	29
	lamantation das risquas simulas	31
	lementation des risques simples  Champ d'application	31
	Réglementation applicable	34
	n des aspects particuliers du régime juri-	54
	de l'assurance des risques simples	38
Section 3. Les pér	rils assurés en risques simples	48
Sous-section 1.	L'incendie	48
Sous-section 2.	Les périls connexes à l'incendie	49
Sous-section 3.	Les attentats et conflits du travail	53
Sous-section 4.	La tempête, la grêle et la pression de la neige ou de la glace	58
Sous-section 5.	Le dégât des eaux	62
Sous-section 6.	Le bris de vitrage	65
Sous-section 7.	Examen succinct de la portée des garanties «vol», «perte indirecte» et «chômage	
· · · · · ·	commercial»	66
	Les catastrophes naturelles	68
Annexe 1: Risques	•	71
Annexe 2: Extension		72
Annexe 3 : Règles a	applicables	73

196 Anthemis

L'assurance incendie	«risques spéciaux»	77
Hélène DE RODE		
Introduction		77
Section 1. Le cad	re réglementaire et contractuel	78
Sous-section 1.	La notion de «risques spéciaux»	78
Sous-section 2.	Les conditions générales	79
Sous-section 3.	Objectifs de la réglementation spécifique des risques simples	80
Section 2. Risque	es couverts en dégâts matériels	82
Sous-section 1.	Généralités	82
Sous-section 2.	L'assurance incendie	82
Sous-section 3.	L'assurance tempête et grêle	83
Sous-section 4.	L'assurance dégâts des eaux	84
Sous-section 5.	L'assurance des conflits du travail, des émeutes, mouvements populaires, actes de vandalisme et de malveillance	85
Sous-section 6.	L'assurance du risque «fumées»	87
Sous-section 7.	L'assurance des heurts de véhicules	88
Sous-section 8.	L'assurance du risque électrique	88
Section 3. Paieme	ent de l'indemnité. Problèmes particuliers	88
Sous-section 1.	Le principe de la reconstitution ou de la reconstruction	88
Sous-section 2.	Les délais du paiement de l'indemnité	90
Section 4. Assura	nce des pertes d'exploitation	90
Sous-section 1.	Étendue de la garantie	90
Sous-section 2.	Ajustabilité	90
Sous-section 3.	Détermination de l'indemnité	91
Sous-section 4.	Extensions de garantie	91
Section 5. Forma	tion du contrat	92
Sous-section 1.	La description du risque	92
Sous-section 2.	Les mesures de prévention comme causes de déchéance	93
Sous-section 3.	La qualification des clauses relatives aux mesures de prévention	94

anthemis 197

Sous-section 4.	Sanctions relatives à l'obligation	
	de déclaration du risque	95
Sous-section 5.	Formation, prise d'effet et durée du contrat	96
Section 6. Exécut	ion du contrat	97
Sous-section 1.	Modification du risque. Déclarations	97
Sous-section 2.	Prise en charge des frais de sauvegarde par l'assureur	100
Section 7. Contra	t collectif	101
Sous-section 1.	Formation du contrat conclu en coassurance	101
Sous-section 2.	Exécution du contrat conclu en coassurance	102
§ 1. Les adap	tations du contrat	102
§ 2. Modifica	tion de la répartition du risque entre	
coassure	ars	103
§ 3. Les sinist	rres	103
Cédric EYBEN	lemnité en assurance incendie	107
Introduction		107
	positions applicables à l'assurance incendie éral (risques simples et risques spéciaux)	109
Sous-section 1.	Les clauses de remploi	110
Sous-section 2.	La déduction de la vétusté	114
Sous-section 3.	Les intérêts de retard	115
§ 1. La nature	e de la dette de l'assureur incendie	115
§ 2. Les intér	êts moratoires	121
§ 3. Les intér	êts compensatoires	124
incend	positions applicables aux risques simples – ie et périls connexes (art. 67, § 2, § 2bis, § 3	
et § 6)		125
	L'organisation de l'expertise	125
Sous-section 2.	L'indemnité minimale	128
	de l'indemnité minimale	128
-	tion de l'indemnité minimale	130
§ 3. L'indexa	tion de l'indemnité	133

198 Anthemis

Sous-section 3. Les délais	134
§ 1. Les délais	134
§ 2. Les causes de suspension	138
§ 3. La sanction	140
§ 4. Les intérêts courent-ils durant les causes de suspension?	141
§ 5. La question particulière du droit au solde de l'indemnité	142
§ 6. Le référé-provision	142
Section 3. Les dispositions applicables aux risques simples – périls visés par l'arrêté royal à l'exception de l'incendie et des périls connexes	143
Section 4. Les dispositions applicables aux assurances de responsabilités	144
Annexe: comparaison de l'article 67, §§ 2, 2bis, 3, 5 et 6 de la loi du 25 juin 1992 avec l'article 9 de l'A.R. incendie risques simples	146
L'assurance incendie au carrefour de la responsabilité civile (contractuelle et extracontractuelle) et de la responsabilité pénale Catherine MÉLOTTE	151
Section 1. La faute intentionnelle en assurance incendie	155
Sous-section 1. Le fait intentionnel	155
Sous-section 2. La charge de la preuve du fait intentionnel	
§ 1. Cause de déchéance ou cause d'exclusion?	157
§ 2. La charge de la preuve de l'incendie volontaire	<ul><li>157</li><li>157</li></ul>
incombe à l'assureur	
incombe à l'assureur  § 3. Les indices pouvant consister en des débuts de preuve d'un acte intentionnel dans l'hypothèse d'un incendie	157
§ 3. Les indices pouvant consister en des débuts de preuve	157 159
§ 3. Les indices pouvant consister en des débuts de preuve d'un acte intentionnel dans l'hypothèse d'un incendie	<ul><li>157</li><li>159</li><li>160</li></ul>
§ 3. Les indices pouvant consister en des débuts de preuve d'un acte intentionnel dans l'hypothèse d'un incendie Sous-section 3. Les conséquences du procès pénal	157 159 160 161

anthemis 199

§ 1. Assurance de choses	164
§ 2. Assurance de responsabilité civile	164
§ 3. Une assurance multirisque	165
Sous-section 2. L'assurance responsabilité extracontractu	elle
(recours des tiers)	165
§ 1. L'assurance recours des tiers	165
§ 2. Articles 1382 et 1383 du Code civil	167
§ 3. Article 1384, aliéna 1 <sup>er</sup> du Code civil	167
§ 4. Article 1384, alinéas 2, 3 et 4 du Code civil et	
article 1385	168
§ 5. Articles 1386bis du Code civil	169
Sous-section 3. Les dommages corporels	170
Sous-section 4. Le trouble de voisinage (article 544 du C civil)	Code 171
Section 3. La responsabilité contractuelle du bailleur en	cas
d'incendie	173
Sous-section 1. Les obligations du bailleur	173
Sous-section 2. Assurance incendie/recours des locataire	s 174
Sous-section 3. La preuve de la responsabilité contractue du bailleur	elle 175
§ 1. Le vice de la chose louée (article 1721)	175
§ 2. Violation de la jouissance paisible	176
Section 4. La responsabilité contractuelle du locataire ou	1
de l'occupant	177
Sous-section 1. Introduction	177
Sous-section 2. L'assurance RC locative	178
Sous-section 3. Présomption de responsabilité dans le ch	ef
du locataire	179
§ 1. Base légale et le principe de la charge de la preuve	179
§ 2. Les personnes soumises à cette présomption de	
responsabilité	179
§ 3. L'action directe du propriétaire	181
Sous-section 4. Le renversement de la présomption édict	
par l'article 1733 du Code civil	182
§ 1. Principes	182

200 Anthemis

§ 2. La pre	uve d'un fait positif	182
§ 3. La pre	uve d'un fait négatif	184
Sous-section 5	. Quelques cas particuliers	187
§ 1. Expos	é du problème	187
§ 2. Déten	tion conjointe entre le propriétaire et le locataire	187
§ 3. Le loc	ataire n'occupe plus les lieux	188
§ 4. Les pa	rties communes	188
§ 5. Plusie	ars locataires	189
Section 5. La re	esponsabilité extracontractuelle du locataire	
ou c	ccupant	189
Sous-section 1	Principes	189
Sous-section 2	L'occupant sans titre	189
Section 6. La re	esponsabilité objective en cas d'incendie	
surv	enant dans les lieux ouverts au public	190
Sous-section 1	Principes	190
Sous-section 2	Les personnes soumises aux obligations légales	191
Sous-section 3	La responsabilité civile objective	192
Sous-section 4	L'assurance obligatoire	192
Sous-section 5	Les bénéficiaires de l'indemnisation et l'action	
	directe	193

anthemis 201